

Mutations nationales 2022

La campagne de mutation aura lieu du 16 décembre 2021 au 21 janvier 2022. Vous pouvez trouver des infos dans l'Unité spécial mutation.

Des permanences seront organisées en janvier, à Bar le Duc et Verdun.

Vous pouvez également contacter le pôle mutations de Solidaires Finances Publiques : mutation@solidairesfinancespubliques.org, en leur expliquant le plus précisément possible votre situation. N'oubliez pas de leur indiquer votre numéro de portable pour qu'ils puissent vous recontacter.

Pensez à demander vos infos le plus tôt possible afin d'éviter les engorgements de dernière minute.

Malgré la fin des CAP de mutations il est important de nous contacter : en effet, votre demande doit être parfaite ! Non seulement nous vous conseillerons sur les différentes priorités auxquelles vous pouvez prétendre, mais nous vous aiderons également à bien rédiger votre demande. Les directions qui vous correspondent, l'ordre des vœux, la rédaction d'un courrier explicatif personnalisé et optimisé, et la production des bons justificatifs.

Attention aux dates ! Dans les instructions sur les mutations, la DG a été très claire : les justificatifs doivent être joints au moment du dépôt de la demande. Quant aux vœux, ils ne peuvent plus être modifiés après la date limite de la campagne.

Pour cette campagne de mutation, comme pour tout autre acte de gestion, et au quotidien, Solidaires Finances Publiques toujours à vos côtés !

Grève du 27 janvier

Une journée de grève interprofessionnelle aura lieu le 27 janvier 2022.

Le seul mot d'ordre : augmentez nos salaires !

Site local

Pour rappel, voici l'adresse de notre site local : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/550/>

Suppressions de postes et action du 13 janvier

La DGFIP devra encore subir 1600 suppressions de postes en 2022.

La Meuse devra en absorber 4.

Même si on peut se dire que ce n'est pas énorme, personne ne souhaite que cela arrive dans son service, et pour cause, ils sont tous à l'os !

Pour parvenir à remplir tant bien que mal nos missions, les services sont, année après année, restructurés, fusionnés, supprimés. Janvier 2022 connaîtra ainsi la fermeture définitive des trésoreries d'Étain, de St Mihiel, du Service des Impôts des Entreprises de Verdun, ainsi que la fusion du Service des Impôts des Particuliers de Commercy avec celui de Bar le Duc.

Et ne pensez pas qu'on en voit le bout, d'autres suppressions de postes, et donc de services, sont à prévoir.

L'intersyndicale Solidaires Finances Publiques et CGT Finances Publiques va donc mener une action le 13 janvier 2022 devant la Direction Départementale des Finances Publiques de Bar le Duc.

Votre présence à nos côtés est nécessaire afin que nous puissions dénoncer la disparition en nombre de nos services de proximité, de réclamer l'arrêt de leurs fermetures et le maintien indispensable des structures subsistantes !

Prestations ALPAF dans le cadre du NRP

Suite à nos demandes, les aides et prêts disponibles en primo-affectation devraient être étendus aux agentes et aux agents subissant les restructurations.

Pour les seuls agents concernés par une restructuration liée au NRP, qui se verraient obligés de muter ou d'être déplacés, ils pourraient bénéficier :

- du versement de l'aide à la première installation, habituellement réservée aux primo-arrivants et aux mutations professionnelles résultant d'une promotion de catégorie ;

- des montants maximum concernant l'aide à la propriété et le prêt immobilier complémentaire, y compris pour les agents qui auraient déjà bénéficié d'une prestation d'accession à la propriété de l'ALPAF.

Le dispositif entrerait en vigueur rétroactivement au 1er septembre 2021 pour une durée de 5 ans.

Ce n'est qu'un élément de bataille sous le prisme du NRP, mais à l'heure actuelle, c'est un plus non négligeable qui rappelle également l'importance de notre action sociale.

Conférence salariale

Le 9 décembre avait lieu une conférence salariale avec la ministre de la fonction publique au cours duquel aucune mesure salariale générale n'a été annoncée.

Les élections présidentielles ont lieu dans 5 mois et aucune avancée pour les 5,5 millions d'agents et d'agentes publics n'a eu lieu dans la période. Il est à craindre un blocage de nos salaires pendant les 5 années à venir si nous n'obtenons rien maintenant.

Nous ne demandons pas une aumône mais un rattrapage de la perte de salaire provoquée par l'inflation !

Pour vous rendre compte de la perte que nous avons subie des dernières années, vous pouvez effectuer une simulation ici :

<https://fonctionpublique.solidaires.org/agent%e2%8b%85es-de-la-fonction-publique-calculez-limpact-de-linflation-sur-votre-salaire/>

Pour rappel, une Tribune large a été publiée dans le Monde

Cette tribune prend désormais la forme d'une pétition qui est signable ici.

Il est important que cette pétition circule le plus possible et recueille massivement des signatures dans une période où la problématique salariale prend de l'ampleur.

La section Meusienne de Solidaires Finances Publique vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année !

Solidairement,

Eve, Anne, Eric, Karine, Roselyne, Marie-Astrid, Myriam, Françoise, Rémi, Bruno et Enrico

